

Un gérondif pas comme les autres : le gérondif de spécification processuelle

A gerund unlike any other: the processual specification gerund in French

Georges Kleiber¹
Anne Theissen²

Abstract: With the exception of Moortgat (1978) and Halmøy (1982 and 2003), the French gerund of the type *Paul a fait une erreur en se mariant* has not been recognized in grammars or in works on *-ant* forms, even though it is extremely common. We propose here to use the analysis given by Halmøy in his typology of gerund constructions. After highlighting the positive and negative points of her approach, we will try to show that these gerunds, which are not “like the others”, are not (partial) equivalence or inclusion gerunds, but processual specification gerunds.

Key words: gerund, circumstantial interpretations, equivalence, inclusion, specification.

En amical hommage à Annie Kuyumcuyan

1. Introduction³

Nous nous proposons de nous pencher sur un emploi particulier du gérondif qu’illustreront les exemples (1) à (6) :

- (1) Paul a commis une erreur en se mariant / en divorçant / en tuant son chien (ex. de Halmøy 2003 : 101)
- (2) Aucun hôpital n’accepterait de violer la loi en mettant au monde l’enfant d’un couple non marié (Dai Sijie, cité par Halmøy 2003 : 100)
- (3) Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues en annonçant une réforme de l’accouchement sous X (*Libération*, cité par Halmøy 2003 : 99)

¹ Université de Strasbourg, EA1339 LiLPa & USIAS ; kleiber@unistra.fr

² Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa ; theissen@unistra.fr

³ Nous tenons tout particulièrement à remercier les deux experts pour leurs remarques constructives. Nous restons, bien entendu, responsables des erreurs qui peuvent subsister.

- (4) Les journalistes impies violaient un tabou en osant rire au grand-jour de ce dont nous parlons tout bas (Groult, *Ainsi soit-elle*, 91, cité par Halmøy 1982 : 280)
- (5) Il lui faisait trop d'honneur en pensant qu'il s'agissait d'un jeu (Mallet-Joris, *Les Mensonges*, 86, cité par Moortgat 1978 : 61)
- (6) En mêlant Mai 68 à une banale histoire d'amour, Diane Kurys nous sert un curieux cocktail au goût de diablo-menthe et qui n'a rien d'explosif (*Le Nouvel Observateur*, 11/2/1980, 6, cité par Halmøy 1982 : 279)

Exception faite de Moortgat (1978) et de Halmøy (1982 et 2003), cet emploi n'a été reconnu ni dans les grammaires ni dans les travaux consacrés au gérondif, alors qu'il est extrêmement courant, représentant, comme le souligne Halmøy (2003 : 99), « un nombre non négligeable des gérondifs de la prose journalistique contemporaine ». Il semble donc, pour reprendre les termes de Moortgat (1978 : 61), « valoir la peine qu'on s'y arrête ».

Si « l'on ne s'y est pas arrêté », c'est sans doute parce qu'il n'est pas facile de déterminer quelle en est exactement l'interprétation. Alors qu'il est aisé, même si des hésitations sont possibles, de reconnaître les interprétations « temporelle », de manière, de cause, de moyen ou encore de concomitance que peut présenter un gérondif, il n'en va plus ainsi lorsqu'on est face au gérondif présent dans les énoncés (1) à (6). On peut en faire l'expérience soi-même en comparant (5) et (7) :

(5) Il lui faisait trop d'honneur en pensant qu'il s'agissait d'un jeu

(7) Marie s'est cassé la jambe en glissant sur le pavé verglacé

Si l'interprétation du gérondif de (7) ne pose pas de difficulté majeure, l'interprétation de cause⁴ y semblant manifeste, la reconnaissance de la valeur du gérondif de (5) est, par contre, loin d'être évidente. Il s'ensuit fort logiquement qu'avant même d'en proposer une explication, la première tâche à propos des gérondifs de (1)-(6) consiste à les identifier : de quel gérondif s'agit-il ? Quel sens expriment-ils ? Quelle valeur leur accorder ?

Seule Halmøy (1982 et 2003) a apporté une réponse détaillée à ce problème en leur réservant une place à part dans sa description et explication des emplois gérondivaux. Nous nous proposons ici de reprendre la question en partant de la caractérisation qu'elle en a donnée au sein de sa « typologie des constructions gérondivales » (Halmøy 1982 : 257-293 et 2003 : 91-106).

Notre parcours se fera en trois étapes. La première sera consacrée à la présentation de l'analyse de Halmøy et à la description qu'elle fait

⁴ Mêlée ou non à de la temporalité.

de ces gérondifs spéciaux qu'elle a nommés *gérondifs d'équivalence (partielle) ou d'inclusion*. Dans la deuxième, nous mettrons en évidence les points positifs et négatifs de son approche, avant de proposer, dans la troisième et dernière partie, dans un esprit de linguistique cumulative, c'est-à-dire en tenant compte des apports de Halmøy, une explication qui n'en fait plus des gérondifs d'équivalence (partielle) ou d'inclusion, mais des gérondifs de spécification processuelle.

2. La typologie des constructions gérondivales de Halmøy (1982 et 2003)

2.1. Répartition en trois classes

Halmøy (1982 et 2003) classe les différents emplois du gérondif en trois grands groupes⁵, dont deux comportent une sous-classe supplémentaire :

i) le groupe des gérondifs *repères temporels*⁶, qui servent en quelque sorte de complément circonstanciel temporel à la prédication principale, comme en témoigne leur capacité à servir de réponse à une question en *quand* ? :

(8) En rentrant de l'école, Pierre a rencontré Pierrette

(9) Quand est-ce que Pierre a rencontré Pierrette ? – En rentrant de l'école

ii) le groupe des configurations gérondivales *logiques* « A » qui expriment :

- une relation de cause :

(10) Le vase s'est cassé en tombant par terre (= 'Le vase s'est cassé, parce qu'il est tombé par terre')

- une relation de condition :

(11) En travaillant, tu réussiras (= 'Si tu travailles, tu réussiras')

- une relation de moyen, que l'on peut parfois mettre en relief à l'aide de l'interrogation *par quel moyen* ? :

(12) Il a éteint le feu en pissant dessus (Halmøy 2003 : 130)

(13) Par quel moyen a-t-il éteint le feu ? – En pissant dessus.

⁵ Il faut encore mentionner les emplois du gérondif avec *tout* qui donnent lieu à l'opposition ou concession : *Il réfléchit tout en jouant*.

⁶ L'appellation est de Gettrup (1977).

Aux configurations « A » se rattache une sous-classe « A' », les gérondifs d'équivalence, qui se divise elle-même en deux catégories : les gérondifs d'équivalence totale, que nous noterons par « A'1 » et les gérondifs d'équivalence partielle ou d'inclusion, que nous noterons par « A'2 ». L'équivalence est totale dans (14) qui présente donc un cas de « A'1 » :

- (14) A la forme de sa bouche, à la façon dont ses épaules se sont affaissées, à sa main qui tombait, j'ai su que j'allais la perdre. Qu'en posant cette question idiote, j'avais posé ma tête sur le billot (Gavalda, cité par Halmøy 2003 : 100). (cf. *poser cette question idiote = poser ma tête sur le billot*)

Elle n'est que partielle dans (1) et on a affaire aux « A'2 », c'est-à-dire aux gérondifs d'inclusion ou d'équivalence partielle :

- (1) Paul a commis une erreur en se mariant (= 'Se marier a été une erreur')

Ce sont ces gérondifs « A'2 » que nous nous proposons d'analyser dans cette contribution.

iii) les gérondifs « B » qui expriment une relation de concomitance (ou de circonstance d'accompagnement) et qui, comme une coordination, peuvent donner lieu à une inversion :

- (15) Pierre fumait sa pipe en faisant les cent pas
 (16) Pierre faisait les cent pas en fumant sa pipe

A ces gérondifs de concomitance, Halmøy raccroche le groupe « B' », qui correspond au traditionnel « complément de manière »⁷ :

- (17) Léa a parlé en bégayant

Il met en jeu une relation d'hyponymie, comme le montre la possibilité de ramener (17) à une seule phrase, qui ne comporte plus que le verbe du gérondif :

- (17) Léa a parlé en bégayant → (18) Léa a bégayé

2.2. Justification de cette typologie à trois niveaux

Pour cerner la particularité des « A'2 », on ne peut s'en tenir à la seule opposition avec les « A'1 ». Il faut en effet prendre en compte les critères sur lesquels s'est appuyée Halmøy pour établir sa typologie des gérondifs et voir de plus près, d'une part, ce qui légitime la répartition

⁷ Pour plus de détails sur le gérondif de « manière », voir Kleiber (2011).

en trois grandes classes : la classe des *repères temporels*, la classe des « A / A' » et celle des « B / B' » et, d'autre part, ce qui fonde la reconnaissance d'un type supplémentaire spécial, « A' », à l'intérieur du groupe « A », et « B' », à l'intérieur du groupe « B ».

2.2.1. Différence entre les gérondifs temporels et les autres types de gérondifs (« A / A' » et « B / B' »)

La séparation des *repères temporels*⁸ d'avec les deux autres classes « A / A' » et « B / B' » se fonde sur un critère temporel : les gérondifs *repères temporels* se différencient des deux autres classes de gérondifs, parce qu'ils servent toujours à déterminer le « quand » de la réalisation du procès principal, ce qui n'est pas le cas avec les gérondifs « A / A' » et « B / B' ». Pour les « A », interviennent prioritairement⁹ les relations logiques de cause, de condition et de moyen ; pour les « A' », c'est la relation d'équivalence totale ou partielle (nommée aussi *inclusion*). Les « B » impliquent le temps par définition, mais le gérondif n'y sert pas d'ancre temporelle ou de cadre situationnel pour le prédicat principal : il signale simplement la co-existence, sur un mode subordonné (circonstance d'accompagnement), de deux procès, ce « en même temps gérondival » ne permettant pas de servir d'ancre temporelle à la principale.

2.2.2. Distinction entre les « A / A' » et les « B / B' »

La distinction entre les « A / A' » et les « B / B' » est fondée sur l'existence ou non d'une orientation de la relation entre le gérondif et le verbe régissant. Pour Halmøy, la relation des « A / A' », et non celle des « B / B' », est « orientée », allant du gérondif au verbe principal, donnant ainsi lieu à une sorte d'antériorité logique¹⁰ pour le gérondif et de conséquence ou d'effet pour le prédicat régissant. Une telle relation est manifeste dans le cas des « A » où « le gérondif a un rôle de déclencheur (et peut donc s'interpréter comme exprimant la cause, la condition ou le moyen), tandis que le VR [= verbe régissant ou verbe recteur] dénote le résultat, le but, l'effet recherché » (Halmøy 2003 : 94). Mais elle est aussi présente, quoique moins nettement, chez les « A' », aussi bien les « A'2 » que les « A'1 ». Il n'est pas possible, comme c'est le cas avec les « B' », de substituer à une phrase comportant un gérondif

⁸ L'expression du temps et de l'aspect est, comme le montre la littérature consacrée aux gérondifs, surtout en comparaison avec le participe présent, une problématique centrale des analyses du gérondif. Voir à ce sujet Amourette (2006).

⁹ Une interprétation de repère temporel n'est pas exclue avec certains gérondifs de cause (cf. *En la voyant, il a crié* s'accommode d'une interprétation de cause et d'une interprétation de repère temporel de type 'lorsqu'il l'a vue, il a crié').

¹⁰ Cette expression est utilisée dans Halmøy (1982 : 259), mais n'est pas reprise dans Halmøy (2003), où se trouve uniquement mis en avant le trait d'orientation.

« A'2 » (d'inclusion) une phrase réduite au seul verbe correspondant à ce gérondif. On ne peut remplacer *salva veritate* la phrase *Paul a commis une erreur en se mariant* par *Paul s'est marié*, comme on peut substituer à *Léa a parlé en bégayant* la phrase simple *Léa a bégayé*. Et, lorsqu'on a affaire à un gérondif « A'1 » (d'équivalence totale), la réversibilité n'est plus possible, comme c'est le cas avec les gérondifs de concomitance « B » :

- (14) A la forme de sa bouche, à la façon dont ses épaules se sont affaissées, à sa main qui tombait, j'ai su que j'allais la perdre. Qu'en posant cette question idiote, j'avais posé ma tête sur le billot.
- (19) A la forme de sa bouche, à la façon dont ses épaules se sont affaissées, à sa main qui tombait, j'ai su que j'allais la perdre. Qu'en posant ma tête sur le billot, j'avais posé cette question idiote.
- (15) Pierre fumait sa pipe en faisant les cent pas
- (16) Pierre faisait les cent pas en fumant sa pipe

Même si elle est moins manifeste que dans le cas des « A », l'antériorité logique est néanmoins présente, comme le souligne Halmøy (1982 : 260), du côté des « A' », où l'on retrouve un rapport « Gérondif *donc* VP ». A l'origine de cette orientation (logique), *Gérondif* → *Vrégissant* des « A' », il y a le constat que, dans ces gérondifs, il existe bien souvent « une relation *métaphorique* entre le gérondif et le VP, le VP exprimant la métaphore, le passage du concret à l'abstrait, les répercussions en quelque sorte sur le plan des idées d'une action physique » (Halmøy 1982 : 260). Les procès impliqués dans les constructions avec « A' » sont ainsi de niveau différent, le verbe au gérondif exprimant généralement un procès concret, alors que celui de la proposition principale correspond à un procès abstrait, postérieur en somme, comme dans (20) et (21), et qui, bien souvent, est une expression imagée qui « figure » métaphoriquement un procès¹¹ comme dans (22) :

- (20) En tuant sa mère, en étranglant le sordide, il a aussi assassiné le rêve (*Le Figaro*, cité par Halmøy 2003 : 100)
- (21) Paris Match prend un risque juridique en publiant des photos des victimes de Toulouse (*Le Monde*, cité par Halmøy 2003 : 99)
- (22) Prudent, le Ministre de la défense a jeté l'éponge en décidant la fin de ces opérations qualifiées par des millions de pacifistes de « nettoyage ethnique » (*Le Monde*, cité par Halmøy 2003 : 99)

¹¹ Halmøy (1982 : 279) parle de « répercussion » pour décrire le rapport entre le gérondif et le verbe principal métaphorique : « le gérondif exprim[ait] une action concrète et le VP une répercussion abstraite, psychique, métaphorique, présentée comme une *équivalence* sur le plan des idées de cette action concrète ».

Cette différence de statut est directement à l'origine de l'antériorité logique qu'attribue Halmøy (1982 : 260)¹² aux gérondifs « A' ». Elle explique aussi pourquoi, même en cas d'équivalence totale, l'inversion n'est pas possible, alors que, comme nous l'avons vu, elle l'est avec les « B ». Elle légitime aussi le « rangement » des « A' » avec les « A », c'est-à-dire avec les gérondifs où l'orientation logique de la relation *Gérondif* → *Verbe régissant* est manifeste.

2.2.3. Ce qui sépare les « A' » des « A » et les « B' » des « B » : un seul procès en jeu

Halmøy (1982 et 2003), à la suite de Gettrup (1977)¹³, assigne aux gérondifs « A' » un trait significatif, celui de ne mettre qu'un procès en jeu : « J'appelle « A' » les gérondifs où l'antériorité logique du gérondif subsiste, mais où le couple VP-gérondif n'exprime qu'une seule action » (Halmøy 1982 : 259). Ce trait ne leur est pas spécifique, puisqu'il est aussi l'apanage des gérondifs « B' » ou gérondifs de *manière*. Les « A' » se rapprochent ainsi des « B' », alors que les configurations « A » et « B », tout comme les gérondifs repères temporels, « roulent » toujours sur deux procès différents. On peut le vérifier sur les exemples déjà donnés ci-dessus en opposant (a) à (b) :

(a) **les configurations à deux procès** : les gérondifs de type repère temporel, de type « A » et de type « B » :

- gérondif de type repère temporel : (8) engage deux procès avec le même sujet ('Pierre'), le procès de 'rentrer de l'école' et celui de 'rencontrer Pierrette' :

(8) En rentrant de l'école, Pierre a rencontré Pierrette

- gérondif de type A : (10) met également aux prises deux procès ayant le même sujet, celui de 'tomber par terre' et celui de 'se casser' :

(10) Le vase s'est cassé en tombant par terre (« A » - cause)

- gérondif de type « B », concomitance :

(15) Pierre fumait la pipe en faisant les cent pas

(b) **les configurations à procès unique** : les gérondifs « A' »

¹² « Le gérondif [...] exprime une action concrète et le VP [...] développe une sorte de conséquence abstraite de l'action du gérondif. Il y a donc bien *antériorité logique* du gérondif [...] » (Halmøy 1982 : 260).

¹³ « On peut décrire le rapport sémantique entre les deux verbes, en disant que ceux-ci réfèrent à un seul acte concret de telle façon que le gérondif donne une description objective et le verbe fini une appréciation de cet acte » (Gettrup 1977 : 225).

(« A'1 » et « A'2 ») et les gérondifs « B' » :

- gérondif de type « A'1 » (équivalence totale) : un seul procès, puisque *poser cette question idiote*, dans (14), équivaut ou revient à *poser ma tête sur le billot*¹⁴ :

- (14) A la forme de sa bouche, à la façon dont ses épaules se sont affaissées, à sa main qui tombait, j'ai su que j'allais la perdre. Qu'en posant cette question idiote, j'avais posé ma tête sur le billot.

- gérondif de type « A'2 » (équivalence partielle ou inclusion) : *s'être marié* = 'avoir commis une erreur' (cf. aussi *Se marier a été une erreur*) :

- (1) Paul a commis une erreur en se mariant

- gérondif type « B' » que l'on peut ramener, comme déjà souligné, à une phrase ne comportant que le verbe correspondant au gérondif (*Léa a bégayé*) :

- (17) Léa a parlé en bégayant (hyponymie ou « manière

Il apparaît ainsi que les gérondifs « A' » sont dans la même relation vis-à-vis des « A » que les « B' » vis-à-vis des « B » : un seul procès pour les « A' » et « B' », deux procès pour les « A » et pour les « B ». Il apparaît aussi que les « A'2 » d'inclusion ou d'équivalence partielle¹⁵ partagent un autre trait commun avec les « B' » : ils sont en relation d'hyponymie ou d'inclusion avec le verbe régissant. Même si Halmøy (2003), sans doute pour éviter leur assimilation, parle de relation d'*hyponymie* pour les « B' » et de relation d'*inclusion* pour les « A'2 », elle ne fait pas vraiment de différence entre les deux. Pour elle, ce qui différencie les « A'2 » des « B' », c'est uniquement l'antériorité logique : « [...] quand il n'y a pas d'antériorité logique du gérondif, mais qu'on décrit cependant par le couple VP-G une seule action, on a le type « B' », auquel on peut réserver si l'on veut l'étiquette de *manière*, le VP à la limite n'étant qu'un *hyperonyme* [...] » (Halmøy 1982 : 261).

2.2.4. Le critère de l'équivalence

L'étiquette d'*équivalence*¹⁶ choisie par Halmøy pour dénommer les « A' » mérite une explication. Il ne s'agit pas d'une équivalence

¹⁴ C'est l'analyse faite par Halmøy. Il conviendrait de la discuter plus avant.

¹⁵ Les « A'1 » sont exclus par définition même. Il ne peut y avoir à la fois équivalence totale et partielle.

¹⁶ Le terme d'*équivalence* se trouve déjà chez Moortgat (1978 : 61), lorsqu'elle signale que le gérondif pouvait être employé « après les verbes de jugement pour établir une sorte d'équivalence ».

logique, puisque celle-ci exclut toute antériorité logique d'une des propositions et se traduit par la réversibilité : *si a est équivalent à b, alors b est équivalent à a*. Une telle inversion est exclue, comme rappelé ci-dessus, par les gérondifs « A' », les « A'1 » comme les « A'2 ». Si, pour reprendre l'énoncé (14) avec gérondif « A'1 » (= *Qu'en posant cette question idiote, j'avais posé ma tête sur le billot*), *poser cette question idiote*, c'est *poser sa tête sur le billot*, l'inverse n'est évidemment pas vrai : *poser sa tête sur le billot* n'équivaut pas à *poser cette question idiote*. C'est encore plus évident pour les « A'2 » : l'énoncé (1) (= *Paul a commis une erreur en se mariant*) donne lieu à *se marier, c'est commettre une erreur*, mais n'admet pas la réversibilité *commettre une erreur, c'est se marier*.

Si Halmøy a néanmoins retenu le terme d'*équivalence* pour caractériser les « A' », c'est parce que les phrases avec des gérondifs « A' » répondent au schéma *faire X, c'est faire Y*¹⁷ et se laissent expliciter, comme nous venons de le voir ci-dessus, par des paraphrases et gloses¹⁸ qui mettent en relief l'identité ou équivalence partielle de la relation V régisseur – gérondif.

Il y a une autre raison encore : c'est le fait qu'il n'y ait qu'un procès en jeu, alors que l'on est face à deux propositions. Ce cas de figure peut donner à croire que les deux propositions, la principale et la gérondivale, entretiennent un rapport d'équivalence, puisqu'elles renvoient toutes deux au même référent.

2.2.5. Dernier niveau de distinction, les deux types d'« A' » : « A'1 » - équivalence totale et « A'2 » - équivalence partielle (ou inclusion)

La distinction de deux sous-types d'« A' » peut, de prime abord, sembler inutile, puisque le critère d'unicité processuelle suffit à les séparer de tous les autres types de gérondif, où, rappelons-le, la relation exprimée met aux prises deux actions différentes. La comparaison avec les « B' » a toutefois déjà fait apparaître un motif de différenciation : les « B' » ne correspondent qu'aux « A'2 », c'est-à-dire aux gérondifs d'équivalence partielle ou d'inclusion et non aux « A'1 » d'équivalence totale, où l'on ne saurait voir dans le SV de la principale un incluant du gérondif. Dans l'énoncé (14), le SV *poser sa tête sur le billot* ne peut être pris pour un SV qui inclut le gérondif, mais apparaît plutôt comme étant sur un pied d'égalité avec le gérondif :

¹⁷ « On peut paraphraser la relation gérondif – VP dans ces exemples par *faire X, c'est faire Y*, où *faire X* reprend l'action exprimée par le gérondif et *faire Y* l'action exprimée par le VP » (Halmøy 1982 : 280).

¹⁸ A côté du verbe *être*, on a également le verbe *équivaloir* ou le verbe *revenir à*. Halmøy (1982 : 260) souligne ainsi que « l'on pourrait paraphraser le rapport VP – Gérondif par *il a fait X* (gérondif), *ce qui revient à, équivaut à faire Y* (VP) ».

- (14) A la forme de sa bouche, à la façon dont ses épaules se sont affaissées, à sa main qui tombait, j'ai su que j'allais la perdre. Qu'en posant cette question idiote, j'avais posé ma tête sur le billot.

La preuve en est, pour Halmøy (1982 et 2003), la possibilité d'inclure l'adverbe *aussi* (ou *également*) :

- (23) [...] Qu'en posant cette question idiote, j'avais aussi / également posé ma tête sur le billot

Tel ajout d'un marqueur d'identité ou d'égalité lorsqu'il s'agit d'un « A'2 » n'est pas exclu, mais comme le montrent les énoncés (24) et (25), l'identité ou égalité, dans ce cas, n'est pas posée entre la principale et le gérondif, comme dans (23), mais elle est « externe », dans la mesure où elle s'établit, non plus entre la principale et le gérondif, mais nécessairement avec une proposition extérieure à l'énoncé contenant le gérondif. Les énoncés (24) et (25) donnent ainsi lieu, non plus à une interprétation « interne » similaire à celle de (23), mais à une interprétation externe, soit (a) ou (b) :

- (24) Paul a aussi commis une erreur en se mariant
 a. 'Paul a commis une (ou des) erreurs S (S différent de Q) et il a commis une erreur Q (Q = *en se mariant*)'
 b. 'X a commis une erreur en se mariant et Y a commis une erreur en se mariant' (X ≠ Y)
- (25) Les journalistes impies violaient aussi un tabou en osant rire au grand-jour de ce dont nous parlons tout bas
 a. 'Les journalistes impies ont violé un tabou X (X différent de *en osant...*) et ils ont violé un tabou Y (Y = *en osant ...*)'
 b. 'X a violé un tabou en osant rire... et Y (= les journalistes impies) ont violé un tabou en osant rire... (X ≠ Y)'

Si l'on tient compte de tous les paramètres mis en jeu, le gérondif « A'2 » (d'équivalence partielle ou d'inclusion) présente les trois traits suivants, dont la conjonction permet de le séparer des autres types de gérondifs :

- i) il n'y a qu'une action ou procès en jeu dans le couple Gérondif-Verbe régissant,
- ii) la relation Gérondif-Verbe régissant est une relation d'inclusion (ou d'équivalence partielle), faisant du gérondif une sorte d'hyponyme du verbe régissant,
- iii) cette relation a la particularité d'être *orientée* logiquement : le gérondif est logiquement antérieur au verbe régissant, qui apparaît, en quelque sorte, comme une conséquence ou effet du gérondif.

Le moment est venu de jauger la pertinence de cette trinité de traits définitoires, en examinant de plus près la validité de chacun d'entre eux.

3. Évaluation

3.1. Unicité de procès

L'unicité « d'action », nous l'avons souligné, est un trait essentiel des gérondifs d'inclusion ou d'équivalence partielle, même si, comme déjà souligné également ci-dessus, ce trait n'est pas seulement l'apanage de ce type de gérondifs, puisqu'il se retrouve également du côté des gérondifs de « manière » (les « B' ») et des gérondifs « A'1 ». Mais, même s'il n'est pas décisif, ce critère a l'avantage d'éliminer par avance le plus grand nombre des interprétations gérondivales et, par là-même, se révèle tout particulièrement utile pour différencier les gérondifs « A'2 » des gérondifs de « moyen » avec lesquels on peut avoir tendance à les confondre¹⁹. L'interprétation de « moyen » suppose, en effet, par définition même, que le procès du « moyen » ne soit pas aussi le procès du « but ».

Le critère de l'unicité processuelle s'avère donc précieux, mais son utilité ne doit pas cacher qu'il peut poser des difficultés d'interprétation. Que faut-il exactement entendre par « une seule action » ou « un seul procès », alors qu'on est en présence de deux prédications, donc de deux verbes ou... procès différents ? C'est là qu'il n'est pas inutile de se tourner vers les expressions nominales, où la situation qui est celle des gérondifs « A'2 » et des gérondifs de « manière (« B' ») se rencontre fréquemment, puisqu'elle correspond à une situation de coréférence, c'est-à-dire à une situation où deux SN différents renvoient au même ou ont le même référent. Vues sous cet angle, les configurations gérondivales « B' » et « A'2 » sont un lieu de coréférence, où deux prédications différentes (à sujet identique), la principale et le syntagme gérondival, ont le même référent, c'est-à-dire renvoient à la même entité, en l'occurrence au même... procès.

Cette mise en jeu de la notion de coréférence, à un endroit où l'on ne s'attend guère à la trouver, les prédications n'étant *a priori* pas des expressions référentielles, peut paraître de prime abord superflue. Elle ne l'est toutefois pas pour le problème qui nous concerne, parce que, comme on le verra dans l'examen du deuxième trait définitoire des gérondifs d'inclusion ou d'équivalence partielle, elle nous sera utile pour montrer que la situation de coréférence des « A'2 » n'est pas la même que celle des « B' » ou gérondifs de « manière ».

¹⁹ Gettrup (1977) a fort bien reconnu l'unité d'action (voir ci-dessus), mais il conclut néanmoins, à propos d'un exemple tel que *J'attends Lol V. Stein. Elle le veut. Ce soir, en nous retenant, elle joue avec ce feu, cette attente* (Duras, *Ravissement*, 121), qu'il s'agit du sens instrumental, parce que « *retenir* renferme un élément de volonté si fort que l'interprétation instrumentale s'imposera toujours, quels que soient les environnements » (Gettrup 1977 : 225). On notera également que, pour Halmøy (1982), il n'est pas toujours possible de déceler s'il y a moyen ou inclusion.

3.2. La question de l'inclusion

Si gérondifs de « manière » et gérondifs « A'2 » partagent bien le trait (i) de renvoi à un même procès, ou, comme nous venons de le préciser, figurent dans des configurations de coréférence, c'est-à-dire où principale et gérondif renvoient à un même référent, les raisons d'une telle coréférence ne sont pourtant pas les mêmes, contrairement à ce que donne à entendre l'analyse d'Halmøy (1982 et 2003). Halmøy (2003) établit certes une différence entre les deux en parlant pour les « B' » d'*hyponymie* et pour les « A'2 » d'*inclusion*. Il ne s'agit toutefois que d'une différence d'étiquette, puisque l'hyponymie ne peut se définir qu'en termes d'inclusion²⁰, ce qui fait que, comme déjà signalé ci-dessus, à ce niveau, « A'2 » et « B' » se trouvent reliés par la même relation d'inclusion, qui fait de la classe des procès du gérondif une classe « incluse » dans la classe des procès du prédicat principal. Avec, à la clé, une explication de la coréférence observée dans les « A'2 » dans les mêmes termes que celle avancée pour rendre compte de la coréférence avec les « B' ». Le raisonnement implicite qui est à la base de cette assimilation est le suivant : de même qu'il y a coréférence entre *bégayant* et *parler de Léa a parlé en bégayant*, parce que *bégayer* est inclus dans le procès de *parler*, de même il y a coréférence entre *se mariant* et *commettre une erreur de Paul a commis une erreur en se mariant*, parce que *se marier* est inclus dans *commettre une erreur*.

Une telle assimilation n'est toutefois pas valide, parce que la relation qui unit le procès au gérondif au procès de la principale n'est pas la même dans les deux types de gérondifs. Il n'y a pas d'hyponymie ou d'inclusion avec les « A'2 » comme il y en a une avec les gérondifs « B' ». On peut le montrer de différentes manières :

- D'abord, en rappelant que, si l'on peut remplacer *Léa a parlé en bégayant* par une phrase ne comportant plus que l'hyponyme *bégayer* (cf. *Léa a bégayé*), une telle substitution n'est guère possible avec les « A'2 », puisqu'on ne peut remplacer, *salva veritate*, *Paul a commis une erreur en se mariant* par *Paul s'est marié*.

- Ensuite, en montrant que, sur le plan logique, une implication²¹ telle que *Si Léa a bégayé, Léa a parlé* à laquelle donnent lieu les « B' » ne se retrouve pas avec les « A' d'inclusion » : il n'est pas vrai que *Si Paul s'est marié, il a commis une erreur*, puisque, heureusement, il peut fort bien s'être marié et avoir bien fait !

- Enfin, en mettant en relief une inversion de présupposition entre les phrases avec gérondif « B' » et celles comportant un gérondif « A'2 ». On observe en effet que, dans le cas des « B' », c'est le verbe principal qui est présupposé, alors qu'avec les « A'2 », c'est, au contraire,

²⁰ L'hyponymie est « la relation lexicale qui correspond à l'inclusion d'une classe dans une autre » (Cruse 1986 : 88).

²¹ Voir du côté des SN, l'implication : *Paul a mangé une pomme Paul a mangé un fruit*.

le procès au gérondif, ainsi que le montre le recours au classique test de négation²² :

(17) Léa a parlé en bégayant présuppose Léa a parlé

(26) Léa n'a pas parlé en bégayant présuppose Léa a parlé

(1) Paul a commis une erreur en se mariant présuppose Paul s'est marié

(27) Paul n'a pas commis d'erreur en se mariant présuppose Paul s'est marié

Il reste à répondre à un fait qui, apparemment, contredit notre explication, dans la mesure où il se présente plutôt comme un argument en faveur d'une orientation logique similaire des « B' » et des « A'2 ». On observe que « B' » et « A'2 » ne sont pas réversibles. Les premiers, parce que l'inversion fait disparaître l'interprétation de « manière » au profit d'une interprétation de repère temporel. Comme le montrent (17) et (28) :

(17) Léa a parlé en bégayant

(28) Léa a bégayé en parlant

en mettant le verbe du gérondif de (17) à la place du V principal et, inversement, le V principal à la place du gérondif, le verbe *bégayer* perd son interprétation de « manière » et *parler* mis au gérondif acquiert une interprétation de « repère temporel », (28) signifiant 'Quand Léa a parlé, elle a bégayé'. Pour les seconds, c'est-à-dire les « A'2 », il est même difficile d'envisager une inversion, comme le montre (29) :

(1) Paul a commis une erreur en se mariant

(29) (???) Paul s'est marié en commettant une erreur

Et, si on arrive, malgré tout, à trouver une interprétation à un énoncé inversé comme (29), on ne retrouve plus non plus l'interprétation d'équivalence partielle de départ, puisqu'alors l'interprétation obtenue – difficilement, soulignons-le ! – est celle de concomitance (cf. 'Paul s'est marié et il a commis une erreur').

Cet argument de la non-réversibilité des « B' » n'est toutefois pas pleinement valide, parce que le changement d'interprétation observé dans (28) n'affecte nullement la relation entre *bégayer* et *parler*. Dans (28), comme dans (17), *bégayer* continue d'apparaître comme un « inclus » ou un hyponyme de *parler*. La preuve en est que la suppression du procès de *parler* donne lieu au même résultat qu'avec (17) :

²² Pour une analyse plus complète du comportement des gérondifs avec la négation, voir Kleiber et Vuillaume (2016) et Palma (2021).

(28) Léa a bégayé en parlant → Léa a bégayé

Or, une telle « conservation » ne se fait pas dans l'inversion, si on peut l'imaginer, des « A'2 ». On ne retrouve pas dans l'interprétation de concomitance de (29) la relation sur laquelle est construit (1). S'il en va ainsi, c'est parce que la relation entre les prédicats des « A'2 » n'est pas une relation *a priori*, qui subsiste dans les changements opérés, mais une relation qui est posée ou établie par la phrase même au gérondif. Dit d'une autre manière, elle n'est pas lexicale comme l'est une relation d'hyponymie. La glose en *être* sous-jacente aux « A' d'inclusion » (cf. *se marier, c'est commettre une erreur*), que l'on peut avancer (cf. ci-dessus Halmøy) pour expliquer leur interprétation différente des autres types de gérondifs, ne découle donc pas d'une relation *a priori* ou *préconstruite* semblable à celle qui lie *bégayer* à *parler*. Et, du coup, la relation qui lie le gérondif au verbe régissant des gérondifs « A' d'inclusion » ne peut pas être similaire à celle qui relie le gérondif au verbe régissant des gérondifs de « manière » (« B' »). Elle n'est pas préconstruite, mais se trouve établie, à partir, bien entendu, des propriétés de chacun des deux constituants par l'énonciation même de la phrase contenant le gérondif. La conclusion est claire : il ne peut s'agir d'une relation d'inclusion ou d'hyponymie, même si, comme le montrera l'analyse du point (iii), il s'agit bien d'une relation « orientée ».

3.3. La question de l'orientation

Là aussi Halmøy a vu juste : la relation entre le gérondif et le verbe principal des gérondifs « A'2 » est une relation « orientée », comme le prouve l'impossibilité, que nous venons de rappeler ci-dessus, d'avoir une inversion prédicative (voir 1 et 29). Cette « orientation » mène du gérondif au prédicat régissant et se trouve exprimée chez Halmøy (1982 : 260), comme signalé ci-dessus, par la formule « Gérondif donc VP », formule qui octroie au gérondif et au verbe régissant respectivement une antériorité et une postériorité logiques.

Nous avons montré ci-dessus qu'il ne pouvait s'agir d'une relation logique semblable aux relations « logiques » des gérondifs de type « A ». On rappellera à ce sujet que Halmøy, dans son ouvrage de 2003, a supprimé l'appellation de *logique* pour en rester à la seule « orientation » ou relation d'antériorité/postériorité, mais sans préciser en quoi elle consistait exactement.

Halmøy met certes en avant une différence de statut, à savoir la différence *concret* / *abstrait* ou encore *non métaphorique* / *métaphorique* pour expliciter la nature de cette orientation : elle irait du concret (gérondif) vers l'abstrait (prédication principale) ou du littéral (gérondif) vers le métaphorique (prédication principale), le concret et le

littéral étant jugés « antérieurs » à l'abstrait et au figuré.

Une telle réponse reste toutefois trop vague et nécessite elle-même une explication. En quoi, dans (1), *se marier* est-il concret et *commettre une erreur* abstrait :

(1) Paul a commis une erreur en se mariant

Et pourquoi tout prédicat métaphorique ne se prête-t-il pas à une telle construction ? Bien qu'elle soit métaphorique, l'expression *clouer le bec à quelqu'un* ne donne pas lieu à une construction avec gérondif « A'2 ». Quel que soit en effet le prédicat au gérondif qu'on lui applique, on n'obtient pas une lecture de type « A'2 ». Le gérondif de (30), par exemple :

(30) Marie lui a cloué le bec en lui demandant pourquoi il n'était pas encore marié

malgré la présence du prédicat régissant métaphorique (*clouer le bec à quelqu'un*), ne s'interprétera pas comme un « A'2 », mais comme un circonstanciel de « moyen » :

(31) Par quel moyen lui a-t-elle cloué le bec ? – En lui demandant pourquoi il n'était pas encore marié

On ne peut donc en rester à l'observation que les constructions gérondivales « A'2 » sont « orientées », parce qu'elles mènent d'un syntagme gérondival concret ou littéral à une principale « abstraite » ou « métaphorique ». Il convient encore d'expliquer d'où provient et en quoi réside exactement l'orientation ainsi constatée. Ce sera l'objet de notre dernière partie.

4. Vers une explication : les gérondifs « A'2 » = des gérondifs de spécification processuelle

4.1. Une asymétrie référentielle : référence complète / référence incomplète

Nous reprenons l'investigation sur la relation qu'expriment les « A'2 » en prenant appui sur les acquis suivants mis en avant ci-dessus :

i) Il n'y a qu'une occurrence de procès, comme pour les gérondifs de manière (les « B' ») et non deux comme pour les autres types de gérondif.

ii) Comme deux prédications sont en jeu et qu'il n'y a qu'une occurrence de procès, on a forcément affaire à une situation de coréférence entre la prédication principale et la prédication gérondivale.

iii) Cette relation coréférentielle ne repose pas sur une relation lexicale, c'est-à-dire sur une relation *a priori*, comme c'est le cas avec les « B' ». Elle est contingente.

iv) Elle est « orientée », puisqu'elle n'est pas réversible comme l'est celle qui sous-tend les géronatifs de concomitance (les « B »). Géronatif et prédication principale ne peuvent donc être des expressions coréférentielles équivalentes, comme le sont, du côté nominal, les deux descriptions définies *a* et *b* de la phrase copulative²³ *A est B* qui peut donner lieu, sans altération de la relation d'équivalence, à l'inversion *B est A*, comme le rappelle cet exemple cité par Ruwet (1975) :

(32) Le mari de Donna Elvire est l'amant de Donna Anna

(33) L'amant de Donna Anna est le mari de Donna Elvire

De la conjonction de ces quatre points ressort la nature de l'orientation qui a lieu avec les « A'2 » : il s'agit en fait d'une asymétrie référentielle entre la prédication principale et la prédication gérondivale. De façon plus précise, cette asymétrie consiste en une différence de donation du référent : une donation qui est complète pour la prédication gérondivale, mais qui reste incomplète pour la prédication régissante. On le vérifiera aisément en comparant les deux prédications (34) et (35) de notre exemple-fil rouge (1) :

(1) Paul a commis une erreur en se mariant

(34) Paul a commis une erreur

(35) Paul s'est marié

(34) reste référentiellement incomplet, puisqu'on ne sait pas quelle erreur Paul a commise. (35) ne pose, par contre, aucun problème d'interprétation : *Paul s'est marié* renvoie à 'Paul s'est marié'. Alors que (34) peut susciter la question *Qu'est-ce que Paul a commis comme erreur ?* ou *Quelle erreur Paul a-t-il commise ?*, semblable question n'a pas lieu d'être après (35). Une question telle que *Qu'est-ce que Paul a fait ?* paraît incongrue²⁴ après (35), la réponse ne pouvant être que *Paul s'est marié*. Cette différence « complet / incomplet » trouve son écho dans le comportement de ces prédications en phrase copulative. Étant donné cette asymétrie référentielle, un seul ordre est possible, avec les infinitifs correspondant à ces prédications, celui où l'infinitif du géronatif apparaît comme étant le sujet dont on prédique l'infinitif

²³ Sur le problème que pose l'analyse des phrases copulatives du type *A est B*, voir Moreau (1971 et 1976), Ruwet (1975) et Kleiber (1981).

²⁴ Sauf, évidemment, si l'interlocuteur ne connaît pas le sens du verbe *se marier*.

de la principale. On peut le vérifier sur l'exemple (1) comme sur les autres exemples de constructions avec « A'2 » donnés en introduction, dont on ne reprendra ici que (3) et (4) :

- (1) Paul a commis une erreur en se mariant
- (36) a. Se marier, c'est commettre une erreur
b. *Commettre une erreur, c'est se marier
- (3) Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues en annonçant une réforme de l'accouchement sous X
- (37) a. Annoncer une réforme de l'accouchement sous X, c'est voler dans les plumes de ses collègues
b. *Voler dans les plumes de ses collègues, c'est annoncer une réforme de l'accouchement sous X
- (4) Les journalistes impies violaient un tabou en osant rire au grand-jour de ce dont nous parlons tout bas
- (38) a. Oser rire au grand-jour de ce dont nous parlons tout bas, c'est violer un tabou
b. *Violier un tabou, c'est oser rire au grand-jour de ce dont nous parlons tout bas

S'il en va ainsi, c'est parce qu'en cas de coréférence on ne peut attribuer à un sujet référentiellement incomplet un attribut référentiellement complet. Ou, autrement dit, en situation de coréférence, une prédication référentiellement complète ne peut servir d'attribut à une prédication sujet référentiellement incomplète²⁵.

L'orientation « gérondif → Verbe régissant postérieur » ou encore relation d'antériorité (gérondif)-postériorité (verbe régissant) correspond ainsi à une orientation sujet → prédicat qui est due à la différence « référence complète du procès (gérondif) – référence incomplète du procès (verbe régissant) ».

L'affaire n'est pas close pour autant. Il reste à expliquer deux points essentiels. Il convient, premièrement, d'expliquer en quoi les prédications régissantes des constructions avec gérondif « A'2 » sont référentiellement incomplètes, et, deuxièmement, comme il ne s'agit pas de phrases copulatives, de rendre compte du fonctionnement sémiotique de telles constructions : quel rôle y joue le gérondif ? Quel rôle y joue la prédication régissante ?

²⁵ On pourrait aussi utiliser le concept de *force identificatoire* de Strawson (1974 et 1977) qui permet d'expliquer pourquoi, si deux termes généraux sont assignés l'un à l'autre, l'un peut mieux que l'autre occuper la place de sujet. Cela reviendrait à dire, pour la question qui nous occupe, que si seul *se marier* peut être sujet, c'est parce qu'il a une force identificatoire plus grande que *commettre une erreur*. Pour plus de détails sur le degré de force identificatoire de Strawson, voir Kleiber (1981 : 106-111).

4.2. Sous-spécification (prédicat régissant) – spécification (gérondif)

L'incomplétude que présente la prédication principale d'une construction avec « A'2 » est une affaire de sous-spécification processuelle : on ne sait pas quel est le procès spécifique auquel renvoie la prédication principale. Le prédicat qui régit les « A'2 » apparaît ainsi comme étant l'équivalent du côté verbal des *shell nouns* ou *noms sous-spécifiés*²⁶ du côté nominal. On peut donc parler à leur propos de *shell predicates*, c'est-à-dire de « prédicats-coquilles », sous-spécifiés, en attente d'une complémentation que leur apporte le gérondif « A'2 ». La chose est claire dans notre exemple-fil rouge :

(1) Paul a commis une erreur en se mariant

où la prédication principale est sous-spécifiée, parce qu'elle comporte elle-même un nom sous-spécifié. Si l'on s'en tient uniquement à la prédication principale²⁷ :

(34) Paul a commis une erreur

la prédication, comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, s'avère incomplète. On peut désormais expliquer la nature de cette incomplétude. Il s'agit d'une sous-spécification processuelle : on ne sait pas en quoi consiste l'erreur commise. C'est le gérondif qui vient combler la lacune référentielle du prédicat sous-spécifié. Un tel exemple ne doit pas faire croire qu'il faut la présence effective d'un nom sous-spécifié pour qu'une prédication le soit aussi. Si on remplace *commettre une erreur* par *se tromper* on est en face de la même indétermination. Avec uniquement l'affirmation :

(39) Paul s'est trompé

le procès auquel renvoie *s'est trompé* reste en attente d'une spécification, spécification que peut lui apporter le même gérondif que celui qui lève l'indétermination processuelle de *commettre une erreur* :

(40) Paul s'est trompé en se mariant

Tous les exemples donnés dans l'introduction, à l'exception du dernier, qui est un cas de « métaphore vive », présentent un procès

²⁶ Voir l'abondante littérature qu'ont suscitée les *shell nouns* de Schmid (2000). Il conviendrait notamment de comparer le comportement discursif des *shell predicates* à celui des *shell nouns*. Voir à ce sujet, pour les *shell nouns*, Adler (2012).

²⁷ Dans l'hypothèse, bien entendu, où la spécification du procès n'est pas donnée soit par la situation, soit par le contexte antérieur (cas d'anaphore).

principal qui est « sous-spécifié ». Employés spécifiquement, *violer la loi* (cf. 2), *voler dans les plumes à quelqu'un* (cf. 3), *violer un tabou* (cf. 4) et *faire trop d'honneur à quelqu'un* (cf. 5) n'indiquent en effet pas par eux-mêmes quel est effectivement le procès réalisé, même s'ils nous apprennent qu'il s'agit d'un procès qui répond au prédicat qu'ils expriment. Amputés de leur gérondif, les énoncés (2 à 5)²⁸ ne « donnent » pas le procès spécifique en jeu, même s'ils apportent une information sur le procès en question :

(41) Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues

(42) Les journalistes impies violaient un tabou

(43) Il lui faisait trop d'honneur

Le cas de l'énoncé (6) est à traiter à part, dans la mesure où le prédicat principal est une « métaphore vive » (Ricoeur 1975), contrairement aux expressions idiomatiques des énoncés (2 à 5)²⁹ :

(6) En mêlant Mai 68 à une banale histoire d'amour, Diane Kurys nous sert un curieux cocktail au goût de diabolo-menthe et qui n'a rien d'explosif

On ne saurait ici parler de *shell predicate* pour servir à *quelqu'un un curieux cocktail au goût de diabolo-menthe*, puisqu'il n'y a pas de valeur intrinsèque « figurée » qui lui est attachée. En emploi littéral, il est pleinement déterminé et ne pose donc aucun problème d'interprétation, signifiant alors qu'est effectivement servi un cocktail au goût de diabolo-menthe. S'il est employé métaphoriquement, il faut évidemment que l'on puisse comprendre à quel référent s'applique la métaphore. Cette compréhension peut se faire par le recours à la situation – on sait quel est le procès donné métaphoriquement –, on a alors une métaphore *in absentia*. L'énoncé :

(44) Diane Kurys nous sert un curieux cocktail au goût de diabolo-menthe

ne donne lieu qu'à une interprétation littérale si l'on ne dispose pas de la connaissance du procès (situation, discours antérieurs, etc.) auquel s'applique l'expression métaphorique. On voit ainsi que, dans (6), on a, en fait, affaire à une métaphore *in praesentia* : le prédicat régissant s'applique métaphoriquement au procès (littéral, si l'on veut) du gérondif.

Le gérondif remplit, du coup, le même rôle qu'il remplit avec

²⁸ Dans le cas de (2), l'énoncé reste valide lorsqu'on enlève le gérondif, parce qu'il donne alors lieu à une valeur générale : *Aucun hôpital n'accepterait de violer la loi*.

²⁹ Une métaphore « morte », comme nous l'avons vu ci-dessus avec *clouer le bec*, ne donne pas forcément lieu à un gérondif de type « A'2 ».

les prédicats sous-spécifiés : il indique quel est le référent soit de l'expression métaphorique, soit de l'expression sous-spécifiée. Dans les deux cas, l'incomplétude de la prédication principale se trouve résolue par la détermination processuelle qu'apporte le gérondif. On peut donc parler pour tous les « A'2 » de gérondif de *spécification processuelle*.

4.3. Critères de reconnaissance

Y a-t-il un moyen de reconnaître formellement les gérondifs de spécification processuelle? On sait que les interrogations en *comment* s'avèrent peu probantes pour identifier l'interprétation précise d'un gérondif, puisque « sur le plan sémantique, *comment* permet d'interroger sur la manière, le moyen, l'instrument, la qualité, etc. » (Moline et Stosic 2016 : 82). Il en va de même pour l'interrogation *De quelle manière ?* qui peut aussi bien s'employer pour le moyen que pour la manière. Nous n'avons pour cette raison guère utilisé jusqu'ici ces deux interrogations pour mettre en relief nos gérondifs de spécification. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de critères pour identifier un gérondif de spécification. Pour en trouver de pertinents, la solution³⁰ consiste à amputer de son gérondif une construction avec gérondif de spécification, c'est-à-dire à priver l'interlocuteur de la spécification du procès auquel renvoie la principale sous-spécifiée, et de voir quelle est la réaction que suscite une telle ablation informative. Si on supprime dans (1) le gérondif, l'énoncé (39) obtenu :

(1) Paul s'est trompé en se mariant

(39) Paul s'est trompé

suscite légitimement chez l'interlocuteur une interrogation sur le procès effectivement accompli par Paul. Deux réactions-interrogations sont alors possibles, les deux montrant que l'interlocuteur n'a pas compris de quel procès précis il s'agit effectivement. Ce sont les questions *Comment ça ?* et *En quoi ?*, chacune pouvant être suivie ou non de la reprise de la prédication régissante du locuteur³¹ :

(45) Paul a commis une erreur. – Comment ça ? / Comment ça, il a commis une erreur ? – (Il a commis une erreur) En se mariant

³⁰ D'autres pistes d'analyse sont envisageables, notamment en rappelant, comme suggéré par un des experts, la nature nominale du gérondif latin (cf. *Le mariage a été une erreur*). Voir à ce sujet la démonstration faite par De Carvalho (2003).

³¹ Mais avec une intonation différente en ce qui concerne la reprise du prédicat régissant. Elle reste interrogative, c'est-à-dire « montante » avec *en quoi* alors qu'avec *comment ça* il y a un décrochage : le prédicat régissant est prononcé sur un ton plus bas, qui n'est plus interrogatif, parce que le prédicat régissant renvoie au pronom *ça*.

- (46) Paul a commis une erreur. – En quoi ? / En quoi a-t-il commis une erreur ? – (Il a commis une erreur) En se mariant

4.4. Rôle du prédicat régissant

On pourrait penser avec cette identification des « A'2 » comme des gérondifs de spécification, que l'affaire est dans le sac. En grosse partie oui, mais il reste, comme annoncé, un point à élucider. Si le gérondif a pour rôle celui de déterminer le référent processuel du prédicat régissant, quel est le rôle de ce prédicat régissant ? La question peut sembler inutile, le problème fondamental étant celui du gérondif et non de la proposition principale qui l'héberge. Il est toutefois plus intéressant qu'il n'y paraît. Et ce, à cause de la coréférence entre le procès indiqué par le gérondif et celui indiqué par la proposition régissante. Dans le cas des « B' » (cf. *Léa a parlé en bégayant*), étant donné la relation d'inclusion intrinsèque entre les deux procès *parler* et *bégayer*, il n'y pas lieu de s'arrêter sur le rôle du prédicat principal *parler* : c'est lui qui indique l'action effectuée, *bégayer* ne faisant que déterminer la manière dont elle s'effectue. Avec les « A'2 » ou gérondifs de spécification processuelle, la situation est différente : le procès est cette fois-ci, comme nous l'avons vu, donné ou spécifié par le gérondif, ce qui, étant donné la coréférence entre les deux, pose directement la question de l'utilité de la prédication principale. Pourquoy, si le référent de (1) :

- (1) Paul a commis une erreur en se mariant

est 'se marier', ne se contente-t-on pas de dire qu'il s'est marié ? La réponse qu'amène tout naturellement cette interrogation est aussi la réponse au problème posé. En disant (1), on ne tient pas à dire que Paul s'est marié, mais que c'était (faire) une erreur de sa part que de se marier. On voit ainsi que la principale émet un jugement sur le procès gérondival en le rangeant dans la catégorie processuelle sous-spécifiée 'faire une erreur'. C'est dire que le procès gérondival se trouve placé par la principale dans une catégorie sous-spécifiée, à laquelle il n'appartient pas intrinsèquement. Autrement dit, le prédicat sous-spécifié est, pour reprendre l'opposition de Milner (1978), non un prédicat *classifiant*, mais un prédicat *qualifiant*. Par rapport au gérondif, qui renvoie « objectivement »³² au référent processuel, le procès principal émet un jugement sur ou exprime une qualification sur ce référent et apporte ainsi du nouveau par rapport à l'information livrée par le gérondif.

On voit ainsi que les phrases comportant un gérondif de

³² Voir dans Kleiber (1976) l'opposition faite entre adjectif *objectif* et adjectif *subjectif* pour expliquer le fonctionnement des adjectifs antonymes.

spécification (un « A'2 » donc) sont le lieu d'un double mouvement, remarquable : du gérondif au prédicat régissant et, inversement, du prédicat régissant au gérondif. Le premier mouvement correspond à la spécification processuelle opérée par le gérondif sur le prédicat sous-spécifié qu'est le procès principal : le gérondif fournit le référent que réclame le procès sous-spécifié employé référentiellement³³. Simultanément, le mouvement inverse, qui va du procès sous-spécifié au gérondif, apporte une information nouvelle sur le procès du gérondif en le plaçant dans une catégorie subjective ou qualifiante. Si le gérondif de spécification complète l'information référentielle du prédicat principal sous-spécifié, celui-ci n'est pas sans influence sur le gérondif, puisqu'il le place dans une catégorie subjective ou qualitative.

5. Conclusion

Notre conclusion peut être brève. Il nous semble avoir rempli la tâche que nous nous sommes fixée : décrire et expliquer le fonctionnement d'un gérondif tout à fait particulier mis en relief par Halmøy (1982 et 2003) et que nous avons appelé *gérondif de spécification processuelle*, parce que son rôle principal est de compléter un prédicat régissant sous-spécifié en indiquant quel est le procès effectivement réalisé que « qualifie » le prédicat de la principale. La messe n'est toutefois pas totalement dite, puisqu'une autre étape explicative s'ouvre à nous : il faut encore, à partir du sens général assigné au gérondif, expliquer comment un tel emploi de spécification est possible. Ou, autrement dit, qu'est-ce qui fait qu'un gérondif, habituellement cantonné aux interprétations circonstancielle, arrive à jouer le rôle d'un spécificateur de procès sous-spécifié ?

Références bibliographiques

- Adler, S. (2012), « Trois questions relatives aux noms généraux factuels attitudinaux », *Scolia*, 26, p. 11-37.
- Amourette, C. (2006), « L'expression du temps et de l'aspect par le participe présent et le gérondif », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 19, p. 147-166.
- De Carvalho, P. (2003), « "Gérondif", "participe présent" et "adjectif déverbal en morphosyntaxe comparative », *Langages*, 149, p. 100-126.
- Cruse, A. (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Gettrup, H. (1977), « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane*, XII/2, p. 210-271.
- Halmøy, O. (1982), *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Tapir, Trondheim.
- Halmøy, O. (2003), *Le gérondif en français*, Ophrys, Paris.

³³ Ceci pour préciser qu'une telle spécification n'a pas lieu d'être en cas d'emploi générique du prédicat sous-spécifié.

- Kleiber, G. (1976), « Adjectifs antonymes : comparaison implicite et comparaison explicite », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XIV/1, p. 276-326.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.
- Kleiber, G., 2011, « Gérondif et manière », *Langue française*, 171, p. 117-134.
- Kleiber, G. et Vuillaume, M., 2016, « L'énigme du gérondif négatif », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. (dirs), *Res per Nomen V : Négation et référence*, Epure, Reims, p. 199-214.
- Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Seuil, Paris.
- Moline, E. et Stosic, D. (2016), *L'expression de la manière en français*, Ophrys, Paris.
- Moortgat, B. (1978), *Participe et gérondif. Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant la forme en -ANT*, Université de Metz, Thèse de doctorat de 3^e cycle.
- Moreau, M.-L. (1971), *Trois aspects de la syntaxe de C'EST*, Université de Liège, Thèse de Doctorat.
- Moreau, M.-L. (1976), *C'EST. Étude de syntaxe transformationnelle*, Éditions Universitaires, Mons.
- Palma, S., 2021, « En passant par Constanța avec mes gérondifs négatifs », in Hilgert, E., Palma, S. et Theissen, A. (dirs), *Affaires de sens. Lexique et discours*, Epure, Reims, p. 69-83.
- Ricoeur, P. (1975), *La métaphore vive*, Seuil, Paris.
- Ruwet, N., 1975, « Les phrases copulatives en français », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 3, p. 143-191.
- Schmid, H.-J. (2000). *English Abstract Nouns as Conceptual Shells: From Corpus to Cognition*, Mouton de Gruyter, Berlin.
- Strawson, P. F. (1974), *Subject and Predicate in Grammar and Logic*, Methuen, London.
- Strawson, P. F. (1977), *Études de logique et de linguistique*, Seuil, Paris.

